Lors de l'assemblée générale du 18 mars dernier, les nouveaux statuts ont été validés par près de 90% des adhérents de *Droit au vélo - ADAV*. Le principal changement officialisait la prise en compte de l'ensemble des mobilités actives par notre association. À travers ce point précis, c'est l'ensemble de notre environnement commun que nous questionnons. Pour simplifier, nous avons tranché entre deux positions:

* la rue est une route presque exclusivement réservée au déplacement et au stationnement de l'automobile et où l'on essaye de grappiller un peu de place pour nos déplacements à vélo.
* la rue est un espace de vie qui prend en compte la place de tous les citoyens, comme celle des enfants (sécurité, espace de jeu, d'émancipation, de découverte...) ou comme celle des plus fragiles (les aînés, les personnes à mobilités réduites), et de manière plus large celle de chacun dans son souhait de rencontres, de découvertes...

Cette deuxième option, choisie par les adhérents de l'association, impose d'apaiser la circulation automobile et de développer l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle et plus particulièrement les mobilités actives tels que la marche et le vélo.

Je remercie l'association *Rue de l'avenir* pour sa présence lors de notre assemblée générale. Nous serons présents à leurs journées nationales en septembre (à Dunkerque !) intitulées "La ville autrement, des rues pour tous".

Comme une bonne nouvelle ne vient pas seule, cette prise en compte de l'ensemble des mobilités actives ne se fait pas que par notre association, mais aussi par les institutions de notre région. En témoigne le projet de développement d'un plan piéton par la Métropole Européenne de Lille ou du nouveau rapport-avis du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) paru le 15 mars et qui préconise un développement de la mobilité active en région Hauts-de-France (à consulter sur leur site [www.ceser.nordpasdecalais.fr)](http://www.ceser.nordpasdecalais.fr)/). Nous savons qu'une grande partie de la population est prête à franchir le pas si elle est accompagnée dans ce sens ; en témoigne le succès des mesures incitatives mises en place au niveaux locales (plan de circulation lillois, aide à l'achat ou à la location sur les agglomérations de Lille ou d'Arras...).

Le printemps puis l'été arrivent. Je vous invite à nous participer aux nombreux événements organisés jusqu'en septembre. Pour les habitants des métropoles de Lille et d'Amiens, inscrivez-vous au Challenge européen du vélo et incitez votre entourage à le faire. Le vélo facilitant les rencontres, n'hésitez pas à nous rejoindre lors des nombreuses balades que nous ou nos partenaires organisent (et pourquoi pas tenter les vacances à vélo) ou lors des fêtes du vélo (Arras, MEL, Fourmies, St Omer, Boulogne...).

Enfin, l'Adav, c'est aussi le Centre ressource régional en écomobilité ([www.ecomobilite.org)](http://www.ecomobilite.org)/) qui organise le challenge de l'écomobilité scolaire du 29 mai au 2 juin dans toute la région. L’objectif est d’encourager pendant toute une semaine les alternatives à la voiture individuelle pour les trajets entre le domicile et l’école. Si vous avez des enfants scolarisés à l'école primaire, je compte sur vous pour sensibiliser leurs enseignants.

Yannick PAILLARD

Président